AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1669
FR0011191766-FS0644

31 octobre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 janvier 2013, la société anonyme Inocap[1] (40 rue de la Boétie, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 octobre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir 860 672 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EOS IMAGING sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Olivier Bourdelas.
[2] Sur la base d'un capital composé de 17 402 429 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.